Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260702-2026_110_DEL-DE

Theix Noyalo TEIZ NOALOU

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 02 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, jeudi deux juillet à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 23 juin 2026 se sont réunis à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire.

Etaient présents sous la présidence de Monsieur Sébille, Maire, Mmes Le Bodic, Célard, Perrin, Charbonnier, Pasquier, Lecomte-Durouil, Rebout, Leclerre, Le Floch, Gicquel, Marroi, Guillou et MM. Thébaut, Rigault, Célard, Berthe, Le Douairon, Pédron, Guilbaud, Valiente, Duranton, Groyer, Roudaut, Morio et Charcosset

Absents ayant donné pouvoir :
Madame Ogier à Madame Marroi
Monsieur Oudar à Monsieur Célard
Madame Keryjaouen à Madame Le Bodic
Monsieur Hazo à Monsieur Rigault
Madame Le Cadre à Monsieur Sébille
Monsieur Mouaci à Monsieur Thébaut

Absente : Mme Ménahèze

Secrétaire de séance : Thierry Duranton

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 26

Absente : 1

Nombre de pouvoirs : 6

Votants : 32

2026-07-02- N°JA 110/2026 – Approbation de la convention Bivouac Sports Santé 2026 avec le Réseau Ressort

Monsieur Le Maire expose le bordereau suivant

Dans le cadre des actions de prévention organisées par le réseau Ressort, l'Espace Jeunes participe à des journées sports / santé organisées du 21 au 24 juillet 2026 à Péaule, douze jeunes bénéficieront de ce temps pédagogique.

Une convention a été établie pour définir les conditions techniques et financières relatives à cette manifestation entre les onze communes participantes et l'association Réseau Ressort.

Le coût des repas par jeune ou animateur est établi à 36€ pour le séjour (cinq repas, trois petits-déjeuners et trois goûters).

En conséquence, je vous demande de bien vouloir approuver le projet de convention ci-joint.

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260702-2026_110_DEL-DE

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le projet de convention annexée à la présente délibération.

DONNE pouvoir au maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents

A Theix-Noyalo, le 02 juillet 2026

Le Maire,

Christian SEBILLE